

30 mars 2010

10.336

Question Jérôme Amez-Droz**C'est le printemps, les radars sont de sortie!**

C'est de saison, les radars fleurissent au bord de nos routes. Malheureusement, cet outil de prévention routière indispensable est parfois mal perçu par nos concitoyens. Ce qui pose surtout problème, c'est l'affectation des recettes provenant des contrôles radars. Beaucoup pensent que ces recettes servent à améliorer les finances des collectivités publiques et non pas à mettre en place des programmes de prévention et de sécurité routière.

Est-ce que le Conseil d'Etat peut nous orienter sur l'affectation des recettes provenant des contrôles radars et également nous communiquer le montant de la recette totale brute 2009?

Cosignataires: D. Humbert-Droz, A. Obrist, D. Cattin et Y. Botteron.